



Unis comme au front
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
FEDERATION DU BAS-RHIN

Affiliée à la Fédération U.N.C. - Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920
Caserne Turenne - 42 rue Lauth - 67000 Strasbourg
Téléphone - Fax 03 88 66 06 45 ✉ : uncfede67@gmail.com



O P E X

OPEX : CARTE DU COMBATTANT

L'article 87 de la loi de finances pour 2015 (loi 2014-1654 du 29 décembre 2014) a modifié les critères d'attribution de la Carte du Combattant, au titre des opérations extérieures.

Le 1er octobre 2015, un nouveau critère va s'ajouter aux conditions historiques d'appartenance à une unité combattante ou de participation à des actions de feu et de combat.

Il permettra aux militaires, justifiant d'une durée de service d'au moins quatre mois (ou 120 jours) effectuée en opérations extérieures (OPEX,) sur un ou des territoire(s) pris en compte au titre de la réglementation actuelle, l'obtention de la Carte du Combattant.

Formulaire sur demande auprès de votre président de section

OPEX - INFORMATIONS GENERALES



Depuis la fin de la guerre d'Algérie les soldats français se reconnaissent dans la "**4ème génération du feu**"

Après les opérations militaires, peu médiatisées de Roumanie, de Madagascar ou du Tchad dans les années 60/70, c'est l'opération de KOLWEZI, décidée par le Président de la République Giscard d'Estaing, qui révèle que le danger ne réside pas uniquement à l'Est.

La nécessité apparaît d'avoir une armée encore capable d'être projetée outre-mer pour la défense de la liberté.

Certes la France est encore présente dans tous les pays d'Afrique liés avec elle par traité, aide et assistance depuis leur accession à l'indépendance, et c'est l'envoi de forces françaises au Liban, dans le cadre de la FINUL qui date de 1973, que l'on peut appeler "**mission extérieure**".

Depuis, les **Opérations Extérieures (OPEX)** se sont retrouvées sur tous les continents, au gré des soubresauts continuels de la politique internationale.

Cependant, c'est toujours la même mission qui est donnée à tous les soldats de France : La défense de la paix et de la liberté, de Beyrouth à Sarajevo, du Koweït à l'Afghanistan, du Cambodge au Rwanda, du Timor Oriental à Haïti en passant par la Cote d'Ivoire, la Centrafrique, Djibouti et l'Afghanistan.

Les OPEX ayant participé aux campagnes ouvrant droit à la Carte du Combattant et au Témoignage de Reconnaissance de la Nation, **peuvent bénéficier aux aides, avantages et financements propres aux Anciens Combattants.**

Les démarches nécessaires pour obtenir ces DROITS, sont cependant parfois complexes.

REJOIGNEZ L'U.N.C. DANS L'ANNEE QUI SUIV VOTRE DEPART DES ARMEES

VOUS Y AVEZ TOUTE VOTRE PLACE ET VOUS Y TROUVEREZ L'AIDE ET L'ASSISTANCE NECESSAIRES A VOS DEMARCHES

REJOINDRE L'U.N.C. PREMIÈRE ASSOCIATION PAR LE NOMBRE D'ANCIENS COMBATTANTS, LUI PERMETTRA, PAR VOTRE PRÉSENCE, D'AVOIR PLUS DE POIDS POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS.



Campagnes ouvrant droit à la Carte du Combattant et au Témoignage de Reconnaissance de la Nation

Article L.253ter du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (Arrêté du 12-01-1994 modifié le 30 octobre 2013 publié au JORF du 30-11-2013.)

CONCERNÉS	DEBUT DE PERIODE	FIN DE PERIODE
Afghanistan (pays et eaux avoisinantes, notamment le Kirghizstan, Opérations « Héraclès », « Pamir » et « Epidote »)	3 octobre 2001	2 octobre 2013
Bosnie-Herzégovine , mission de police de l'Union Européenne (MPUE)	1er janvier 2003	31 décembre 2009
Cambodge et ses pays limitrophes, leurs approches maritimes et aériennes	1er novembre 1991	31 octobre 1994
Cameroun : régions de Wouri, Mungo, N'Kam, Bamiléké, Kribi, N'Tem, Sanaga maritime, Nyong et Kélé, Nyong et Sanaga, Djà et Lobo 1ère période	17 décembre 1956	1 décembre 1958
Cameroun : 2ème période	1er juin 1959	28 mars 1963

CONCERNÉS	DEBUT DE PERIODE	FIN DE PERIODE
Congo (territoire du Congo et pays limitrophes)	19 mars 1997	18 mars 2000
Côte d'Ivoire et ses approches maritimes et de la République du Togo, Opération « Licorne », Opération « Calao »- ONUCI	19 septembre 2002	17 septembre 2012
Gabon	2 juin 2003	1er juin 2011
Golfe Persique et Golfe d'Oman : Opérations maritimes	30 Juillet 1987	29 Juillet 2003
Golfe Persique et Golfe d'Oman : Opérations militaires	30 juillet 1990	29 juillet 2003
Haïti : mission de stabilisation des Nations Unies « MINUSTAH » sur les territoires de la République et des pays et eaux avoisinantes	19 février 2004	18 février 2012
Irak : frontières Irano-irakienne (Opération Ramure) et Turko-irakienne opération « Libage »	1er avril 1991	20 juillet 1991
Kenya, Somalie, Yémen, Sultanat d'Oman, et République de Djibouti : opération « Atalanta » sur les territoires des pays nommés, leurs eaux avoisinantes et la eaux de la Mer Rouge	08 décembre 2008	07 décembre 2010
Kenya, Somalie, Yémen, Sultanat d'Oman, République de Djibouti, République de Tanzanie, République du Mozambique, Madagascar : opération « Atalanta », sur les territoires des pays nommés et leurs eaux avoisinantes limitées à l'Est par le méridien 065°, au Nord par le parallèle 022°30 et au Sud par le parallèle 015° ainsi que les eaux de la Mer rouge limitées au Sud par la ligne reliant la frontière Erythrée-Soudan à la frontière Yémen-Arabie	08 décembre 2010	07 décembre 2013
Kosovo : mission des nations unies « MINUK » et mission « Trident » sur le territoire du Kosovo	10 juin 1999	09 juin 2009
Liban	22 mars 1978	22 mars 2007
République du Liban et Israël , et leurs eaux avoisinantes, opérations « Daman » (FINUL) et « Baliste »	2 septembre 2006	1er septembre

CONCERNÉS	DEBUT DE PERIODE	FIN DE PERIODE
		2012
République du Libéria : opération « MINUL »	1er mai 2011	30 avril 2013
Grande Jamahiria arabe libyenne populaire et socialiste : opération « Harmattan » sur le territoire du pays et eaux avoisinantes	18 mars 2011	31 octobre 2011
Madagascar	30 mars 1947	1er octobre 1949
Mauritanie : 1ère période	1er janvier 1957	31 décembre 1959
Mauritanie : 2ème période	1er novembre 1977	30 octobre 1980
Méditerranée (Suez)	30 octobre 1956	31 décembre 1956
Ouganda	2 juin 2003	1er juin 2011
République Centrafricaine (RCA) : 1ère période	20 septembre 1979	19 septembre 1982
République Centrafricaine (RCA) : 2ème période	18 mai 1996	17 mai 1999
République Centrafricaine (RCA) : 3ème période	3 décembre 2002	1er décembre 2012
République Centrafricaine (RCA) : opération « MINURCAT » 1ère période	25 septembre 2007	24 septembre 2008
République Centrafricaine (RCA) : opération « MINURCAT » 2ème période	13 mars 2009	14 mars 2011
République Centrafricaine (RCA) : opération « EUROFOR »	28 janvier 2009	27 janvier 2010
République Démocratique du Congo : opérations « Mamba » et	2 juin 2003	1er juin

CONCERNÉS	DEBUT DE PERIODE	FIN DE PERIODE
« MONUC »		2011
République Démocratique du Congo : opération « MONUSCO »	2 juin 2011	1er juin 2013
Rwanda : territoire et pays limitrophes	15 juin 1994	14 juin 1997
Somalie , et ses approches maritimes et aériennes	3 décembre 1992	2 décembre 1995
Somalie : mission de l'Union africaine de Somalie	23 septembre 2008	22 septembre 2013
Tchad : et pays avoisinants	15 mars 1969	31 décembre 2011
Tchad : et pays avoisinant opération « Epervier »	1 ^{er} janvier 2010	31 décembre 2013
Tchad : opération « MINURCAT » 1ère période	25 septembre 2007	14 mars 2008
Tchad : opération « MINURCAT » 2ème période	15 mars 2009	14 mars 2011
Tchad : opération « EUROFOR » Tchad/RCA	28 janvier 2009	27 janvier 2011
Timor oriental	16 septembre 1999	15 septembre 2001
ex-Yougoslavie	1er janvier 1992	31 décembre 1994
Yougoslavie-Slovénie-Croatie : pays limitrophes et eaux avoisinantes opérations « Astrées » et « Proxima »	1er janvier 1995	31 décembre 2009
Yougoslavie-Slovénie-Croatie : pays limitrophes et eaux avoisinantes opération « Trident »	1er janvier 2010	31 décembre 2011
Zaïre (ex Congo Belge)	31 mai 1978	12 mai 1981

LISTE DES ACTIONS OU DE COMBAT OUVRANT DROIT A LA CARTE DU COMBATTANT DE FEU

Arrêté N° 80066 - Bulletin Officiel des Armées du 23 décembre 2010.

Opérations terrestres.

- ▶ Contrôle de zone ;
- ▶ Intervention sur engin explosif, mine, piège ou munition ;
- ▶ Recherche, sauvetage et récupération au combat ;
- ▶ Appui, protection, sécurisation des personnes, des biens et des sites, ainsi que les transports associés ;
- ▶ Evacuation sanitaire, évacuation des personnes ;
- ▶ Rétablissement de l'ordre, contrôle de foules ;

Action de renseignement.

Opérations navales.

- ▶ Arraisonnement, protection d'espaces maritimes ;
- ▶ Evacuation sanitaire, évacuation des personnes, recherche, sauvetage et récupération au combat ;
- ▶ Action de renseignement ;
- ▶ Protection et sécurisation des transports, déminage ;
- ▶ Transport, débarquement et embarquement de personnes et matériels ;
- ▶ Actions de reprise de vive force dans le cadre de la lutte contre la piraterie, le brigandage et le terrorisme de mer.

Opérations aériennes.

- ▶ Accompagnement de troupes au sol.
- ▶ Aérolargage, aéroportage ou poser d'assaut ;
- ▶ Appui feu, bombardement ;
- ▶ Poste de commandement volant ;
- ▶ Evacuation sanitaire, évacuation de personnes ;
- ▶ Défense aérienne, guerre électronique, ravitaillement en vol ;
- ▶ Recherche, sauvetage et récupération au combat ;
- ▶ Action de renseignement ;
- ▶ Protection de l'espace aérien.

MARINE - BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES - EDITION CHRONOLOGIQUE N° 39 DU 23 SEPTEMBRE 2011

LISTE N° 1008 des unités de la Marine Nationale ayant participé aux opérations menées au Tchad entre le 15 mars 1969 et le 31 décembre 2009 et ayant acquis la qualité d'unité "combattante"

- ▶ **Flottille 21F détachements.** Opérations Tacaud - Silure - Epervier - Manta.
- ▶ **Flottille 23F détachements.** Opérations Tacaud - Silure - Epervier.

- ▶ **Flottille 33F détachements.** du 28 au 29 mars 1971.
- ▶ **Commandos. Base opérationnelle avancée.** Opération Tacaud.
- ▶ **Commando de Penfentenyo.** Opération Tacaud.
- ▶ **Commando Hubert.** Opération Tacaud.
- ▶ **Commando Trépel.** Opération Tacaud.

Cette liste abroge la liste N° 1415 modifiée du 7 juin 2002.

Toutes précisions sur les dates de présence au Tchad prises en compte, peuvent être obtenues sur le site : Bulletins Officiels Armées.